

# GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

---

DEAS

**Numéro:** 13.348

**Date:** 25 juin 2013, 13h26

**Type de proposition:** Question

**Auteur-e-s:** Théo Bregnard

**Titre:** Pas d'aide sociale en-dessous de 1000m?

Quelle n'a pas été notre surprise de lire les propos déplacés du chef du service cantonal de l'aide sociale, M. Raffaele Fasano, dans notre quotidien local: *"quelqu'un qui dépend des pouvoirs publics doit peut-être accepter d'aller vivre à La Chaux-de-Fonds, où les loyers sont moins élevés qu'à Neuchâtel."*

Souhaite-t-on rétablir des ordonnances d'un autre temps sur certaines communautés non désirables?

Souhaite-t-on créer de nouveaux ghettos?

Et plus sérieusement, souhaite-t-on véritablement renforcer les disparités entre les régions du canton?

Que pense le Conseil d'Etat de cette prise de position?

Partage-t-il les propos émis par le chef de service?

*Signataire-s*

BREGNARD	Théo
BLASER	Jean-Pierre